



Mon patron refuse que je travaille

Par **bambo**, le **21/12/2012** à **19:10**

Bonjour, j'ai du prendre la totalite de mes congés payés pour des raisons personnelles. Je dois donc travailler pendant le restant de l'année. Je me suis proposé afin de travailler avec un autre service de l'entreprise qui m'a été accepté. Après refusé. Après ma contestation, ça m'a été accepté une seconde fois en me remettant un planning de tâches que je dois faire pendant cette semaine là. Malheureusement j'ai été refusé une deuxième fois pour travailler par téléphone (à domicile) malgré que j'ai un CDI en m'argumentant que j'ai pris toutes mes vacances. Sachant bien que l'entreprise est ouverte pendant la dernière semaine de l'année (du 24/12 au 31/12) et qu'il y a d'autres personnes dans la même situation que moi et qui ont été acceptés. Je voudrais savoir quels sont mes droits et que dois-je faire?
Merci d'avance!

Par **P.M.**, le **21/12/2012** à **22:23**

Bonjour,
A priori, vous n'avez aucun droit particulier...